

Chaires de recherche du Canada

Annonce de chaires disponibles pour le concours 2019

Contexte

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 000 [Chaires de recherche du Canada](#) (CRC) dans les universités canadiennes. Le Programme, géré par le Secrétariat des programmes interorganismes, a pour but d'attirer et de retenir certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs. Il existe deux types de chaires :

- les chaires de **niveau 1** (dites senior) :
 - subvention de 200 000 \$ par année pour une durée de sept ans, renouvelable une seule fois;
 - les titulaires sont d'exceptionnels chercheurs reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine;
- les chaires de **niveau 2** (dites junior) :
 - subvention de 100 000 \$ par année pour une durée de cinq ans, renouvelable une seule fois;
 - les titulaires sont d'exceptionnels nouveaux chercheurs reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

En mai 2017, le Programme des CRC diffusait un [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#). En plus d'enjoindre les universités canadiennes à atteindre leurs cibles en matière d'équité d'ici décembre 2019 et à produire une stratégie à cette fin, ce Plan poursuit deux objectifs étroitement liés : transparence accrue dans la gestion des chaires allouées et reddition de comptes plus claire et plus complète. En particulier, en ce qui concerne les nouvelles candidatures, internes comme externes, ainsi que les passages d'une chaire de niveau 2 à une chaire de niveau 1, **seuls les dossiers présentés à l'issue d'un processus ouvert, avec la publication d'annonces, seront désormais acceptés par le Secrétariat des CRC.**

Concours 2019

(i) Thématiques

Tous les détails concernant le concours 2019, notamment les thématiques proposées par l'ensemble des facultés, se trouvent sur le [site du BRDV](#). Pour sa part, l'**École de santé publique** invite ses professeurs à soumettre des propositions en lien avec les thématiques suivantes :

1. Organisme : IRSC (4 CRC-1 et 5 CRC-2 disponibles)

Thématique(s) : Épidémiologie, promotion de la santé, habitudes de vie (alimentation, activité physique, tabagisme, comportements sexuels à risque, consommation de drogues), gestion et évaluation des systèmes de soins et services de santé, santé mondiale, bioéthique, santé environnementale, changements climatiques et leurs applications en santé publique.
(voir <http://espum.umontreal.ca/etudes/domaines-detudes/>)

2. Organisme : **CRSNG** (1 CRC-1 et 1 CRC-2 disponible)

Thématique(s) : Analyse du risque, toxicologie, hygiène du travail, santé environnementale. (voir <http://espum.umontreal.ca/etudes/domaines-detudes/>)

3. Organisme : **CRSH** (0 CRC-1 et 2 CRC-2 disponibles)

Thématique(s) : Sciences sociales et applications à la promotion de la santé, à la gestion et évaluation des systèmes de soins et services de santé, à la santé mondiale, la bioéthique et leurs applications pour la création de systèmes de santé et de santé publique apprenants.
(voir <http://espum.umontreal.ca/etudes/domaines-detudes/>)

Remarque sur les chaires de niveau 2 : Les CRC de niveau 2 s'adressent à des chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans et moins auparavant. Cela n'empêche pas, à la condition d'une justification, qu'un établissement puisse proposer la candidature d'une ou d'un professeur ou d'une ou d'un chercheur qui, au moment de la mise en candidature, a dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales (voir [Justifications acceptables](#)).

(ii) Constitution des dossiers

Le dossier de candidature comprend :

- lettre de motivation du candidat justifiant la pertinence d'une CRC pour son programme de recherche (valeur ajoutée, effet structurant, etc. – 2 pages maximum);
- bilan du premier mandat dans le cas d'un renouvellement (2 pages maximum);
- proposition de recherche, incluant les objectifs et les axes de recherche envisagés (3 pages maximum);
- faits saillants (« highlights ») du CV : e.g. indices d'impact (revues, indice H), distinctions importantes, publications majeures, formation d'étudiants, invitations prestigieuses, grandes subventions, retombées, etc. ; interruptions de carrière (e.g. congé parental ou personnel et dates) (2 page maximum) ;
- curriculum vitae à jour (incluant recherche, financement, enseignement, encadrement d'étudiants, etc.).

(iii) Échéancier

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont invitées à soumettre un dossier constitué comme noté ci-dessus au plus tard le 17 décembre 2018 auprès de Christine Lam (christine.lam@umontreal.ca) et de Lise Gauvin (lise.gauvin.2@umontreal.ca); un accusé de réception sera transmis aux candidats dans les 48 heures suivant le dépôt des dossiers.

Processus d'attribution; équité, diversité et inclusion

L'Université de Montréal a fait de la question de l'équité, de la diversité et de l'inclusion une priorité institutionnelle. Comme toutes les autres universités canadiennes, elle est tenue d'atteindre et de maintenir des cibles (déterminées par le Secrétariat des chaires) dans l'allocation des chaires. Ces cibles d'équité renvoient à des personnes issues des **groupes désignés** – femmes, membres des minorités visibles, personnes en situation de handicap et Autochtones. Les trois derniers sont définis par la [Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi](#). Compte tenu de la très faible marge de manœuvre dont nous disposons pour atteindre nos cibles d'ici l'échéance de décembre 2019, **l'appartenance à un des quatre groupes désignés constituera un [élément stratégique important](#) dans l'évaluation institutionnelle**. Rappelons que la sélection des dossiers se fait en deux temps (voir [Lignes directrices](#)): (i) évaluation par un comité de pairs de la qualité scientifique afin d'identifier les candidatures répondant aux critères d'excellence des chaires; et si favorable: (ii) évaluation institutionnelle prenant notamment en compte les objectifs de l'Université en matière de diversité et d'équité, l'impact structurant de la chaire, ainsi que l'arrimage avec les priorités institutionnelles. **Les candidates et candidats issus de groupes désignés sont invités à actualiser ou à compléter, à titre volontaire, leur [formulaire d'auto-identification](#)**.

L'Université de Montréal reconnaît par ailleurs que les interruptions de carrière peuvent avoir des répercussions sur le dossier des réalisations sans en amoindrir pour autant l'excellence. Le cas échéant, les candidates et candidats sont encouragés à faire part des circonstances de toute interruption et à expliquer son incidence sur leur cheminement et leur dossier : ces informations seront dûment prises en compte dans l'évaluation.

Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes handicapées qui en font la demande en toute confidentialité. Pour toute question ou pour faire une demande, veuillez contacter madame Delphine Chamard (delphine.chamard@umontreal.ca), Conseillère en acquisition de talents et diversité.

Information

Pour toute information complémentaire sur le processus, voir Chaires de recherche du Canada sur le site du BRDV, ou communiquer avec le vice-décanat à la recherche de votre Faculté ou encore avec Donald Tremblay (donald.tremblay@umontreal.ca), Conseiller principal à la recherche.

Octobre 2018